GUIDE

POUR LA PRÉSERVATION ET LA VALORISATION
DU PATRIMOINE NATUREL ET BÂTI DANS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENTS

LE PAYS DES ÉTANGS

DANS LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE LORRAINE

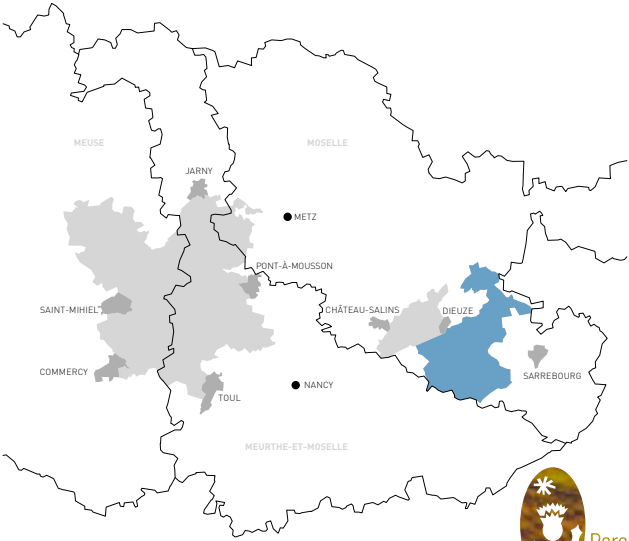

Parc naturel régional de Lorraine

Les guides pour « la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et bâti dans les projets d'aménagement » s'adressent à vous, élus, partenaires du Parc naturel régional de Lorraine, bureaux d'étude et acteurs de l'aménagement du territoire.

Ils répondent au double objectif de la charte du Parc : mieux connaître notre patrimoine et aider à la mise en œuvre des outils d'aménagement de l'espace tels, les chartes de développement de territoire, les plans de paysage, les documents d'urbanisme, les aménagements fonciers, etc.

La connaissance du patrimoine est la première étape dans un projet d'aménagement du territoire. Elle nous permet de mieux préserver, intégrer et valoriser les qualités environnementales et paysagères de nos campagnes et de nos villages dans nos projets. En nous inspirant et en nous imprégnant de notre territoire, nous le ferons évoluer sans rupture avec l'existant. Ainsi, nous éviterons toute tendance à sa banalisation.

La richesse et la variété paysagères du Parc naturel régional de Lorraine nous ont conduits à diviser le territoire du Parc en huit entités paysagères. Toutes partagent des traits communs. Chacune à ses particularités et sa propre évolution. Pour ces raisons, chaque entité du Parc fera l'objet d'un guide qui prendra en compte ses spécificités dans le cadre de projets d'aménagement.

Nous avons complété ces guides par des fiches techniques. Ces fiches traitent des aspects techniques et réglementaires nécessaires à la préservation durable des atouts patrimoniaux de notre territoire.

Malgré les soins apportés à leur réalisation, ces documents ne peuvent pas être exhaustifs. Les chargés de mission du PnrL sont à votre écoute pour vous donner les informations complémentaires nécessaires à la conduite de vos projets.

PASCAL JACQUEMIN
Président du Parc naturel régional de Lorraine

LE PAYS DES ÉTANGS

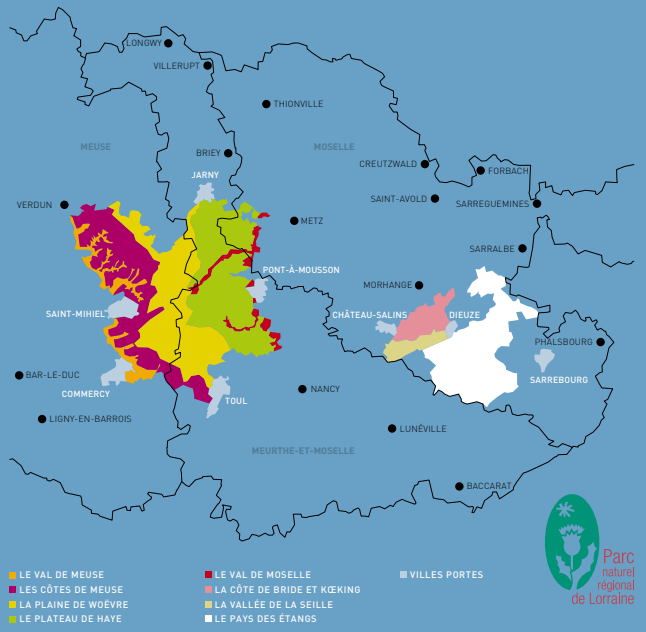

Parc naturel régional de Lorraine

LA GÉOMORPHOLOGIE DU PAYS DES ÉTANGS

LE PAYS DES ÉTANGS : UN TERRITOIRE AGRICOLE MARQUÉ PAR UN RELIEF ONDULÉ, L'OMNIPRÉSENCE DE L'EAU ET DE LA FORÊT

Au cours de l'ère secondaire (il y a 150 millions d'années) une succession de couches de sédiments s'est déposée au fond des mers.

À l'ère tertiaire, après le retrait des mers, sous un climat chaud, et à l'ère quaternaire, sous un climat froid, l'érosion des roches dures de calcaire et tendres d'argile a dégagé dans les roches en place un relief de côtes : les Côtes de Meuse, les Côtes de Moselle, la Côte de Bride et Kœking… Cette dernière est en limite ouest du Pays des Étangs. De moindre ampleur que les Côtes de Meuse et de Moselle, elle a toutefois une grande importance paysagère par son couvert forestier (forêt de Bride et Kœking).

Le Pays des Étangs fait partie du Plateau Lorrain, vaste plateau qui ferme le bassin parisien. Il est délimité à l'ouest par Dieuze, au Nord par Alberstroff, à l'Est, par Fénétrange et Sarrebourg et au Sud par Réchicourt-le-Château.

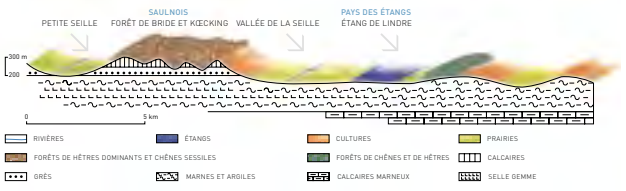

La présence d'une importante couche de sel dans le sous-sol serait due à l'évaporation d'un bras de mer coupé de l'océan il y a 200 millions d'années.

Le très faible encaissement des vallées pourrait permettre de parler d'une plaine. C'est en réalité **un pays de collines peu élevées** aux pentes douces. Les ondulations du relief forment des espaces intimes, où la visibilité est réduite, et des espaces ouverts avec de larges points de vue.
L'alternance des terres labourées, des prairies, et des masses boisées sur les hauteurs met en valeur les ondulations du relief. La faible taille des parcelles entourées de haies participe à la qualité et à l'originalité du paysage.

Le secteur des canaux et des grands étangs, ou « étangs réservoirs » (du fait de leur fonction d'alimentation en eau des canaux), en limite sud se distingue par :

- Un relief plus élevé, mettant en valeur une large vallée à fond plat.
- Une forêt plus présente.
- Une orientation économique liée au tourisme induite par la présence des canaux et des grands étangs.
- Une urbanisation plus consommatrice d'espace.

LES MILIEUX NATURELS

LES MILIEUX CARACTÉRISTIQUES DU PAYS DES ÉTANGS : LA FORÊT ET LES PRAIRIES

La richesse écologique et paysagère du pays des étangs résulte de la préservation de milieux naturels diversifiés : forêts, prairies et cultures, mares, étangs, roselières, cours d'eau...

LA FORÊT

Elle souligne la ligne d'horizon. Les bois et bosquets situés sur des points hauts ont une grande importance dans le paysage. Ils limitent les vues lointaines et contribuent à faire évoluer le paysage avec les saisons. Situés sur des terres imperméables et humides, ils contiennent de nombreuses mares, appelées localement mardelles. On y trouve du chêne sessile, du chêne pédonculé, du hêtre et du charme. La forêt du Romersberg, futaie séculaire et la forêt de Fénétrange abritent une grande diversité d'espèces animales et végétales, notamment inféodées aux mardelles.

Ces zones humides sont en régression sur tout le territoire français. Elles confèrent à la Lorraine un caractère d'importance nationale et doivent être préservées.

LES PRAIRIES

Elles constituent en France des formations végétales secondaires créées par les activités humaines. Elles résultent du déboisement des forêts primaires et forment des milieux semi naturels façonnés par l'agriculture. **Les prairies humides** sont très présentes et restent de grand intérêt patrimonial dans le Pays des Étangs. Outre leurs intérêts économique et biologique ces prairies ont un rôle important quant à la régulation du régime des eaux. Elles stockent l'eau en période pluvieuse, permettent la réalimentation des nappes phréatiques et limitent les inondations. Les prairies contribuent à l'épuration des eaux de ruissellement chargées de polluants agricoles. Pour ces nombreuses raisons, elles méritent d'être préservées.

L'impact des pratiques agricoles sur les prairies : milieux exceptionnels

Certaines prairies lorraines abritent une flore et une faune remarquables, menacées et en régression à l'échelon national, voire européen, par la mutation des pratiques agricoles. L'intensification des pratiques agricoles s'est traduite par le drainage des prairies, l'augmentation du nombre de fauches annuelles et de la fertilisation, le retournement et la mise en culture.

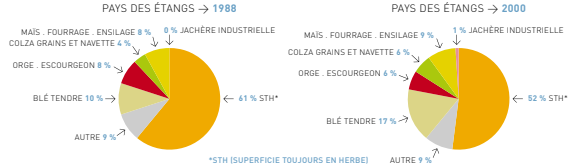

Entre 1988 et 2000, **la superficie toujours en herbe (STH)** a diminué de près de 10 %, au profit de la production de blé, cela représente une perte de STH de près de 2 300 ha. L'intensification de l'exploitation des prairies, si elle permet une augmentation de leurs rendements, entraîne une diminution du nombre d'espèces végétales et animales, et un remplacement d'espèces rares par des espèces plus communes.

Le drainage des prairies empêche les eaux de stagner et par là même le développement d'une faune et d'une flore originale. Il entraîne une diminution importante de la fonction épuratrice du sol. Les nitrates et phosphates n'étant plus fixés et assimilés, sont directement rejetés dans le milieu naturel. La qualité de l'eau en pâtit, et les ressources piscicoles s'en ressentent sensiblement. Les mares disparaissent.

Un pâturage extensif, une fauche tardive, une faible fertilisation et l'arrêt du drainage permettront de préserver ces milieux. Une bande enherbée et une ripisylve entretenue le long des cours d'eau limiteront la pollution en épurant jusqu'à 88 % des produits phytosanitaires des eaux de ruissellement.

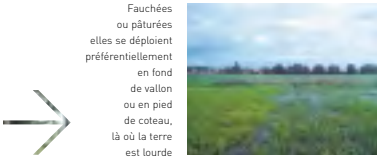

Fauchées ou pâturées elles se déploient préférentiellement en fond de vallon ou en pied de coteau, là où la terre est lourde

Une prairie à colchique

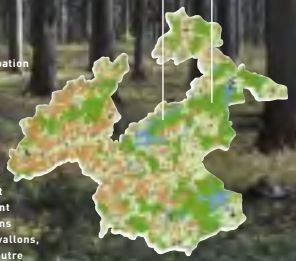

Carte d'occupation du sol. Les cultures sont représentées en marron, les prairies en vert. Celles-ci sont principalement localisées dans les fonds de vallons, de part et d'autre des ruisseaux.

L'EAU ET SES MILIEUX ASSOCIÉS

LES COURS D'EAU

Le paysage est parcouru par un **réseau hydrographique ramifié**, constitué de nombreux cours d'eau et d'étangs. La rivière, les milieux humides associés (mares, prairies…), la végétation des berges constituent des milieux vivants à préserver. Leur bon fonctionnement est essentiel pour maintenir leurs équilibres écologiques. La rivière, en particulier, est un milieu de vie, une ressource naturelle, un élément structurant du paysage, un lieu de loisirs. Un cours d'eau est d'autant plus attractif d'un point de vue biologique et paysager qu'il est bordé par une ripisylve (la rive du latin ripa, la forêt de sylva) : la végétation des bords de cours d'eau, d'étangs ou de canaux. Bien souvent, en soulignant les berges, elle révèle la présence de l'eau. Elle est reconnaissable aux végétaux qui la constituent : saule, frêne, aulne glutineux. La ripisylve stabilise les berges et protège le sol de l'érosion. Elle régule et purifie les écoulements d'eau.

Quand la ripisylve disparaît, ses fonctions écologiques disparaissent. Le ruisseau devient un simple fossé. Sans entretien, elle peut paradoxalement contribuer à la dégradation de la qualité de l'eau. Pour préserver, voire améliorer l'ensemble des fonctions de la ripisylve et pour éviter à terme le recours à des interventions plus lourdes, **le cours d'eau et la ripisylve doivent être régulièrement entretenus**.

LES ÉTANGS

La nature marneuse et argileuse du sol et les faibles pentes des fonds de vallées sont propices à la formation naturelle ou artificielle de plans d'eau. L'homme a, dès le haut Moyen âge, aménagé les plus vastes zones humides en créant des digues de retenue. Ces étangs, ainsi créés, avaient pour but d'assainir cette région marécageuse rendant ainsi les terres plus cultivables tout en assurant l'approvisionnement en poissons et en gibiers d'eau. Le Pays des Étangs, par ses plans d'eau, est reconnu d'intérêt international comme une zone privilégiée de passage et de repos pour les oiseaux migrateurs.

L'étang de Lindre, source de la Seille, est un vaste réceptacle où se déversent les ruisseaux de Speck, de Nolweyer, de Zebourg… Cet étang est réputé pour le nombre et la variété des oiseaux qui y séjournent. Il héberge notamment des espèces nicheuses rares et typiques des roselières : le Héron pourpré, le Butor étoilé et le Blongios nain. Il est essentiel de **préserver la qualité de l'eau**. C'est une ressource naturelle non renouvelable et une source de vie. La limitation des rejets polluants d'origine agricole ou domestique favorise la qualité des milieux naturels et de leurs habitants. Le maintien ou le retour en herbe des bords d'étangs et des cours d'eau, l'entretien des berges, le compostage des fumiers, l'économie d'eau dans nos gestes au quotidien sont des moyens pour y parvenir.

Les roselières annoncent la présence de l'eau au milieu des prairies et des cultures. Elles sont des sites d'alimentation, de reproduction et de refuge pour de nombreuses espèces.

LES MARES

Les mares et les petites zones humides sont en régression sur le territoire français. Considérées comme « nature ordinaire » elles confèrent à la Lorraine un caractère d'importance internationale, de part leur nombre. **Les mares forestières**, souvent d'origines naturelles, accueillent de nombreux animaux et végétaux. Leur nombre et leur répartition forment des réseaux essentiels à la survie de certaines espèces, notamment des amphibiens qui s'y reproduisent. Ceux-ci font partie de la chaîne alimentaire. Si un des maillons de la chaîne est manquant, d'autres animaux en subissent les conséquences.

Les mares en prairies sont des abreuvoirs pour le bétail et le gibier et représentent une économie d'eau et de matériel. Comme tout milieu humide la mare est un drain naturel des terrains et une réserve en eau non négligeable de par son abondance et sa répartition. Comblées, drainées, les mares disparaissent.

Il est nécessaire de sauvegarder et d'améliorer la qualité des mares en posant des clôtures et des buvettes, en évitant leur comblement, en dévasant régulièrement (tous les 5 à 10 ans).

Les roselières sont des zones de transition entre milieux aquatiques et terrestres. Leurs intérêts sont écologiques et paysagers

Afin de préserver les mares forestières, il faut, notamment, éviter leur comblement par des branchages ou autres déchets

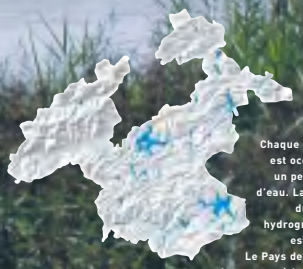

Chaque dénivelé est occupé par un petit cours d'eau. La densité du réseau hydrographique est élevée. Le Pays des Étangs s'apparente à la Woëvre.

LES STRUCTURES VÉGÉTALES

LES HAIES ET LES BOSQUETS

Les nombreuses haies et bosquets qui ponctuent l'espace, posent des repères et soulignent les reliefs du paysage. Ils compartimentent les milieux ouverts, dirigent le regard, organisent les paysages. Les bosquets, isolés ou au milieu de grandes parcelles de terre, jouent un **rôle paysager déterminant**. Ilssont des points de repère et qualifient l'espace. Haies et bosquets ont également un rôle **biologique** fondamental. Ils sont potentiellement constitués d'une trentaine d'espèces d'arbustes, d'une douzaine d'espèces d'arbres, de plus d'une centaine d'espèces herbacées. Plus de 1200 espèces animales, insectes, oiseaux, mammifères..., ont été recensées dans ces milieux. Le grand gibier y trouve abri et nourriture.

Haies et bosquets servent d'abri pour le bétail et hébergent les prédateurs des ravageurs de culture. Les haies limitent l'érosion des sols, permettent aux eaux de mieux s'infiltrer. Elles ont un effet brise-vent, et protègent ainsi les cultures des actions mécaniques du vent. Cet avantage se traduit par une augmentation significative de la production végétale derrière ces abris naturels. L'ensemble de ces structures végétales favorise également les migrations animales et végétales entre différents habitats : massifs forestiers, zones humides..., c'est ce que l'on appelle les **corridors biologiques**. Leur sauvegarde est vitale pour pérenniser la diversité génétique des espèces. Les haies intègrent les bâtiments agricoles ou dissimulent ponctuellement des éléments disgracieux dans le **paysage**.

L'entretien et la préservation des haies sont nécessaires du point de vue agricole, paysager et écologique.

Les haies et les bosquets ponctuent le paysage

LES VERGERS, UN PATRIMOINE PAYSAGER, ÉCOLOGIQUE ET CULTUREL

Les vergers sont situés préférentiellement sur les coteaux le plus souvent exposés au sud ou à l'ouest : situation propice pour la floraison, la fructification et pour la protection au gel. Les vergers ceinturent souvent les villages, assurant une transition douce entre les terres agricoles et le bâti. Leur présence annonce l'entrée dans les villages. **Hormis les intérêts paysagers, ils favorisent la richesse écologique, floristique et faunistique** en offrant un habitat privilégié et une source de nourriture à de nombreuses espèces. La chouette Chevêche, protégée, y trouve refuge. C'est enfin un patrimoine culturel, élément fort de la vie familiale en milieu rural.

Le manque d'entretien, l'évolution des besoins et l'extension des zones constructibles fragilisent les vergers. La préservation des vergers, pour des motifs paysagers, écologiques, patrimoniaux s'avère nécessaire. En cas d'extension urbaine par exemple, là où des zones de vergers deviennent constructibles, des espaces pourraient être réservés pour la conservation ou la replantation d'alignements d'arbres. Ceux-ci permettraient de conserver une zone de verdure pour intégrer ces zones d'urbanisation nouvelles.

La chouette Chevêche vit dans les arbres creux

Vergers en fleurs

LES ARBRES D'ALIGNEMENT LE LONG DES ROUTES : PAS DE SYSTÉMATISME.

Les plantations d'**alignement d'arbres de haut jet** ou parfois **d'arbres fruitiers** le long des voies de communication sont des éléments structurants. Ils contribuent à la qualité des paysages et sont des repères indispensables dans des espaces agricoles souvent trop ouverts. Ils dessinent et matérialisent les routes dans l'espace. L'alternance des séquences de routes bordées ou non d'arbres, crée des ambiances différentes. L'absence d'arbres permet d'admirer plus aisément les paysages traversés. La présence d'arbres d'alignement crée un espace intime, où la lumière est filtrée par les feuilles.

Un projet de plantation adapté à chaque situation est souhaitable, en tenant compte des contraintes de sécurité.

Alignement d'arbres de haut jet

LES IMPLANTATIONS DE VILLAGES

LE VILLAGE S'EST DÉVELOPPÉ DANS LE TEMPS EN S'ADAPTANT HARMONIEUSEMENT AUX FACTEURS GÉOGRAPHIQUES. COMMENT MAINTENIR CETTE COHÉRENCE VISUELLE ?

Le village traditionnel lorrain, avec ses maisons groupées se découvre dans son ensemble, soit progressivement, lorsqu'il est isolé au centre d'une clairière, ou subitement au sortir de la forêt. Il est ceinturé de jardins et de vergers qui assurent une transition entre l'espace bâti et l'espace agricole. Des voies de petit calibre, souvent communales, relient les villages les uns aux autres, selon un maillage relativement lâche.

L'IMPLANTATION DES VILLAGES EST LIÉE À L'EAU, AU RELIEF ET À LA FORÊT

L'EAU La présence d'un cours d'eau, même modeste, coulant à proximité d'un village, voire dans le village lui-même, a toujours été appréciée par les communautés agraires anciennes. L'eau est utilisée à des fins domestiques, pour la vie communautaire (lavoir, fontaine), les animaux (abreuvoirs, gayoirs), la pêche, la création d'étang, l'établissement de moulins.

La plupart des villages ne s'ouvrent pas vers l'étang. La rue principale n'est pas orientée vers l'eau. Ce sont les fonds de parcelles qui sont tournés vers l'étang. Cette absence de relation est importante. Deux causes principales l'expliquent. La postériorité de leur création à celle des villages. Le statut privatif de l'étang qui était une propriété seigneuriale. Lindre-Basse et Zommange semblent être ouverts sur l'eau, mais il s'agit de phénomènes localisés et récents (XIXe et XXe siècles).

Évolution du rapport à l'eau : le développement du tourisme s'est accompagné d'un rapport à l'eau différent qui a eu pour effet la modification de la relation initiale entre le village et l'étang. Les constructions de loisirs, les campings se sont rapprochés des « étangs-réservoirs ». Par conséquent, le caractère naturel de ces espaces évolue.

L'EAU ET LE RELIEF

Les villages, sans forcément se percher, se sont toujours localisés à la limite au moins des zones de crues subites ou des inondations régulières. Le relief n'est pas déterminant dans l'implantation des villages. Il semblerait toutefois qu'une pente, même légère ait pu être recherchée lors de l'implantation des villages pour faciliter l'écoulement des eaux. Au Moyen âge, les villages ont pu être édifiés autour de lieux de cultes situés sur les hauteurs. Des raisons défensives peuvent aussi expliquer la localisation des villages sur des points hauts.

LA FORÊT

Les hommes ont défriché les forêts pour s'installer. **Les villages sont implantés au centre de clairière**, ce qui renforce la présence visuelle de la forêt. Les clairières sont plus ou moins marquées. Celle d'Assenoncourt s'est ouverte au sud par de nouveaux défrichements depuis le XIXe siècle.

Celles de Bisping et Angviller-lès-Bisping étaient suffisamment rapprochées pour n'en faire qu'une. Les forêts limitent les vues lointaines et créent ainsi une certaine intimité autour des villages. Cet effet varie car le relief met plus ou moins en perspective le village dans sa clairière.

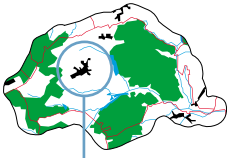

Le village d'Alberstroff s'est installé au centre d'une clairière

Limites communales

COMMENT MAINTENIR LA COHÉRENCE VISUELLE DU VILLAGE ?

L'implantation du village ancien est harmonieuse. Pour conserver cette harmonie, il faut respecter les règles d'implantation initiales. Les projets d'extension urbaine doivent s'inspirer de l'implantation originelle des villages, en accord avec le relief, la présence des cours d'eau...

Si ces projets sont trop éloignés ou en surplomb par rapport aux autres constructions, cela peut altérer la relation avec le village, du point de vue du bâti mais aussi des relations sociales.

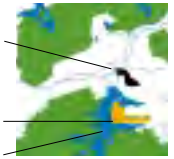

À Mittersheim, le noyau ancien n'est pas tourné vers l'eau. Récemment, les constructions de loisirs se sont localisées en bordure d'étang

À Insviller, la couleur et l'implantation des maisons récentes sur une hauteur attirent le regard. La végétation au premier plan les intègre

Le village ancien est implanté en dessous de la courbe de niveau

LES STRUCTURES DE VILLAGES

QUELLES SONT LES DIFFÉRENTES STRUCTURES DES VILLAGES LORRAINS ?

LA MAJORITÉ DES VILLAGES A UNE FORME LINÉAIRE OU CONCENTRIQUE

Dans le « **village-rue** » **traditionnel**, Les maisons accolées les unes aux autres forment des bandes plus ou moins longues. Le faîtage est parallèle à la rue. Depuis la rue, se succèdent l'usoir, la maison, le jardin potager puis le verger.

Le « **village-rue** » **complexe** est le résultat d'un accroissement du modèle « **village-rue** » sur plusieurs rues.

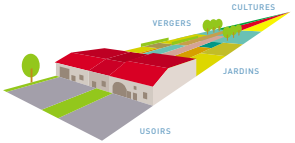

LE CAS PARTICULIER DU VILLAGE-COUR

Le village est fermé à ses extrémités et l'entrée ne se fait pas dans le prolongement du village, mais latéralement. C'est un système de défense. On appelle parfois ces villages, « **village-cour** », du fait de la création d'un espace public de grande dimension dans le village clos. Le village ressemble alors à une grande cour de ferme. C'est notamment le cas d'Assenoncourt et Lindre-Basse.

Le « village-tas » d'Alberstroff

Le « **village-tas** », de forme concentrique est moins structuré.
Il est organisé autour d'un édifice, d'un site défensif ou religieux.
Les deux modèles peuvent coexister. Le village-tas s'est alors agrandi en prenant le modèle du « **village-rue** ».
Certains villages ont un bâti très lâche. Les constructions s'égrènent le long de la route en ordre discontinu sur un parcellaire anarchique. C'est le cas de Rorbach-lès-Dieuze.

DEUX EXEMPLES ATYPIQUES

→ **Le village industriel de Bataville**. Situé sur le territoire de Moussey et de Réchicourt-le-Château, Bataville a été créé de toutes pièces en 1930 par un industriel, Thomas Bata, pour loger ses employés à côté de l'usine.

→ **Avricourt**, commune frontalière entre 1870 et 1914 est devenue une importante gare de dédouanement entre l'Allemagne et la France, tandis que le quartier Nouvel Avricourt fut construit pour loger les employés allemands de la gare.

ÉVOLUTION DE L'IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS SUR LA PARCELLE

Les nouvelles constructions sont généralement implantées au centre des parcelles. L'espace devant les maisons et les bandes latérales deviennent inutilisables. L'espace arrière manque d'intimité. Ceci amène les habitants à rechercher l'isolement en créant tout autour de la parcelle des écrans et des clôtures.

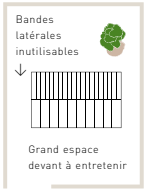

IMPLANTATION À ÉVITER

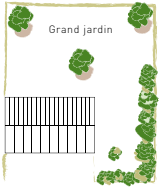

IMPLANTATION À PRIVILÉGIER

Bataville

Le maintien des coupures urbaines et de la forme groupées des villages sont des principes à retenir pour l'évolution du village

Le « village-rue » de Donnelay

LES ÉVOLUTIONS DES VILLAGES

EXEMPLES ET RECOMMANDATIONS

L'ENTRÉE DU VILLAGE, UN SITE SENSIBLE

L'effet de « porte d'entrée » a beaucoup d'importance, c'est un élément essentiel de la structure du village. **Cette première image** donne envie de s'arrêter ou de passer son chemin. L'entrée d'un village est sensible. Elle doit être marquée et faire l'objet d'une attention particulière. Ne pas maîtriser les extensions urbaines, l'implantation des bâtiments agricoles, la disparition des vergers, banalise et appauvrit la qualité des entrées de villages.

De même, une mauvaise implantation des bâtiments agricoles contribue à les détériorer et à bloquer l'extension de l'urbanisation du fait des périmètres réglementaires d'éloignement.

Des éléments structurants comme des arbres d'alignement sont à préserver et à valoriser. Les entrées d'un village sont à intégrer dans une réflexion globale de l'aménagement et du développement urbain du village. L'enjeu est d'identifier, de marquer les limites entre l'espace bâti et l'espace agricole.

Entrée du village de Juvelize

L'ÉTALEMENT URBAIN

Il est plus prononcé dans le secteur des canaux que dans le reste du pays des étangs. **Des faits économiques** expliquent souvent l'étalement urbain et une densité urbaine plus importante.

- Les villages de Bataville et Avricourt / nouvel Avricourt, décrits précédemment, sont significatifs.
- Les infrastructures linéaires : la voie ferrée et le canal, qui ont contribué hier à l'essor économique de la région, sont aujourd'hui devenus un frein au développement urbain. Certains villages se retrouvent contraints par ces infrastructures à franchir des éléments du milieu naturel : étangs, milieux humides… ou à construire sur des reliefs. Cela a pour conséquence d'aggraver l'étalement urbain et de créer un mitage de l'espace agricole. Ainsi, la planification de l'urbanisation s'avère essentielle afin de réduire les impacts économiques, écologiques et paysagers.
- Cette impression d'étalement urbain, où tous les espaces sont concernés par une implantation humaine, et qui laisse peu de place aux paysages « naturels » est renforcée par la présence de bâtiments agricoles dispersés sur le territoire, en périphérie ou à l'écart des villages.

Gondrexange. L'étang à l'ouest, le canal à l'est, la voie ferrée au sud, sont des obstacles à l'urbanisation du village

LES BÂTIMENTS AGRICOLES

Autrefois au cœur des villages, les bâtiments agricoles sont aujourd'hui implantés en périphérie ou à l'extérieur des villages. Les raisons sont réglementaires et/ou techniques. Souvent réalisés avec des matériaux nouveaux, industrialisés, ils s'opposent dans leur volume, leur implantation, leur aspect brillant au patrimoine bâti traditionnel dont les caractéristiques sont étroitement liées au milieu naturel. En milieu ouvert, les bâtiments s'intègrent plus ou moins bien. **L'environnement naturel et le relief, sont les critères qui permettent d'implanter et d'insérer l'exploitation agricole dans le paysage**. Dans le noyau villageois, certains bâtiments devenus obsolètes sont abandonnés. Par conséquent, les nouveaux enjeux résident dans le choix de l'implantation, de l'intégration des nouveaux bâtiments liés à la réhabilitation des bâtiments anciens.

UN BÂTIMENT AGRICOLE FONCTIONNEL ET BIEN INTÉGRÉ DANS SON ENVIRONNEMENT PARTICIPE À LA VALORISATION DU VILLAGE ET PLUS GLOBALEMENT, À L'ÉCONOMIE AGRICOLE.

Le relief et les structures végétales permettent d'intégrer les bâtiments

Le village de Lagarde : les nombreux bâtiments agricoles en périphérie ou dans le village ne sont pas toujours entretenus et intégrés au paysage

Entrée du village de Lagarde. Bâtiments agricoles intégrés dans le paysage

LA MANIÈRE DONT LA STRUCTURE DU VILLAGE A ÉVOLUÉ DOIT INSPIRER LES PROJETS D'EXTENSION

1 → LA RÉHABILITATION DES CONSTRUCTIONS ANCIENNES EST À PRIVILÉGIER :

Elle permet de préserver notre patrimoine et donne une image valorisante des villages. C'est un axe majeur pour maintenir la population et en attirer une nouvelle. La réalisation de logements locatifs permet de rajeunir la population. Les grands volumes des granges peuvent être exploités dans ce sens.

Une architecture typique : la maison à colombage.

Avant le développement des moyens de transport les constructions anciennes étaient réalisées avec les matériaux trouvés sur place. La pierre calcaire cède ici la place au bois et à la terre pour donner naissance à des maisons à colombage. Cette technique est utilisée jusqu'au milieu du XIX[e] siècle. Cette architecture peut toucher la maison tout entière, se limiter aux murs pignons et aux refends extérieurs, ou encore ne concerner que le triangle de pointe de pignon.

2 → LA DENSIFICATION DU TISSU BÂTI :

La construction dans les espaces libres du village permettra de densifier le tissu urbain et de minimiser l'étalement urbain. Dans la partie ancienne du village, les constructions nouvelles qui côtoient les constructions anciennes doivent retenir toutes les attentions. Le respect de l'alignement des façades permet de maintenir une cohérence de la rue. Le maintien d'une cohérence et d'une harmonie entre le village ancien et les nouvelles habitations est un objectif à atteindre : **la volumétrie d'une construction, son mode d'implantation, son traitement architectural, et les espaces non bâtis, constituent autant de caractères spécifiques d'un site susceptibles d'influencer les opérations nouvelles**.

En périphérie du village, les règles d'urbanisme peuvent être plus souples. Néanmoins, les styles empruntés à d'autres régions (chalets par exemple) enlèvent au village son caractère.

3 → L'EXTENSION, EN RESPECTANT L'IMPLANTATION ET LA STRUCTURE DU VILLAGE

Respecter l'implantation et la structure du village ancien c'est conserver une image cohérente et harmonieuse du village. Les projets d'extension urbaine doivent s'inspirer de l'implantation originelle des villages, en harmonie avec le relief, la présence des cours d'eau... et de la structure initiale du village, en recréant, par exemple, des rues suivant le modèle existant. En intégrant les extensions urbaines dans le site du village ancien, nous respecterons les habitudes d'implantation traditionnelle.

En conservant l'organisation traditionnelle du village lorrain, par l'unité du bâti et la réhabilitation des vergers en périphérie de village, nous éviterons la banalisation des paysages. Chaque village possède une silhouette qu'il convient de ne pas dénaturer par des constructions mal situées. La localisation systématique des constructions à l'entrée des villages, ainsi que la tendance à l'urbanisation le long des voies de communication ou sur les versants des vallées peuvent être dommageables au village.

À Moussey, exemple d'un lotissement intégré à la structure du village

LES ÉVOLUTIONS DES VILLAGES : RECOMMANDATIONS

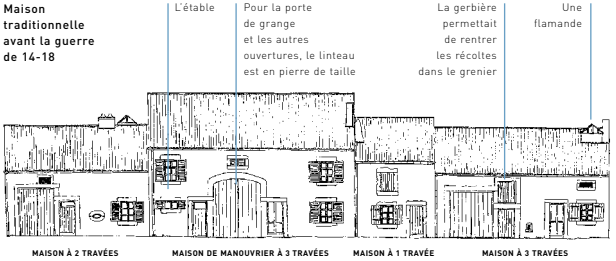

LES STRUCTURES ET LES MATÉRIAUX DU BÂTI ORIGINAL DOIVENT ÊTRE RESPECTÉS LORS DE LA RÉHABILITATION DES CONSTRUCTIONS TRADITIONNELLES.

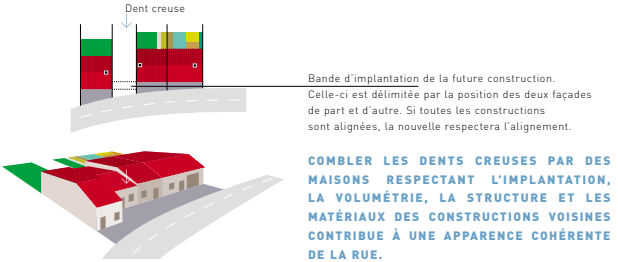

COMBLER LES DENTS CREUSES PAR DES MAISONS RESPECTANT L'IMPLANTATION, LA VOLUMÉTRIE, LA STRUCTURE ET LES MATÉRIAUX DES CONSTRUCTIONS VOISINES CONTRIBUE À UNE APPARENCE COHÉRENTE DE LA RUE.

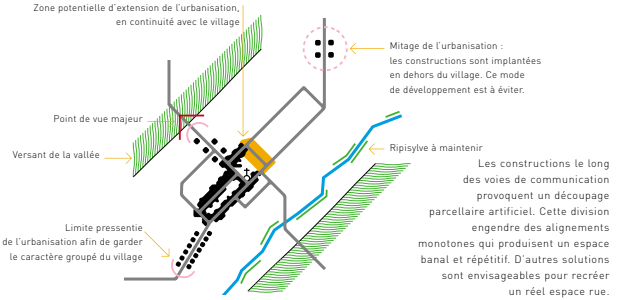

Les constructions le long des voies de communication provoquent un découpage parcellaire artificiel. Cette division engendre des alignements monotones qui produisent un espace banal et répétitif. D'autres solutions sont envisageables pour recréer un réel espace rue.

DES POTENTIALITÉS À DÉVELOPPER GRÂCE AU TOURISME

DES POTENTIALITÉS À DÉVELOPPER AU TRAVERS DU TOURISME

Le Pays des Étangs se trouve au centre d'un territoire attractif pour une clientèle urbaine du fait d'un important patrimoine historique, architectural, naturel et paysager.

UN PATRIMOINE HISTORIQUE, ARCHITECTURAL NATUREL ET PAYSAGER

Château de Rechicourt-le-Château

Les traces de l'histoire sont nombreuses : vestiges romains enfouis, amphithéâtre, voies romaines empierrées, temples et villas..., constructions du Duc de Lorraine, digue et tour fortifiées de l'étang de Lindre, château de Guermange, petit patrimoine, puits, fontaines, gayoirs, calvaires..., architecture villageoise du XIX^{e}, maisons à colombage... Autant d'éléments à préserver, valoriser et faire découvrir.

L'ATTRACTIVITÉ DE L'EAU

Les étangs. Après la construction du canal de la Marne au Rhin et du canal des Houillères et de la Sarre, la pisciculture, commune aux quatre grands étangs de Lindre, de Mittersheim, du Stock et de Gondrexange a disparu pour ces trois derniers. Les pratiques d'assèchement de l'étang, nécessaires à la pisciculture, deviennent incompatibles avec le nouveau rôle attribué à ces trois étangs : assurer l'alimentation en eau des canaux. De nombreux étangs piscicoles privés ponctuent également le paysage.

L'étang de Lindre. Le domaine de Lindre est une des plus grandes exploitations piscicoles en eau douce de France par sa production et son savoir-faire technique. La Lorraine est la troisième région piscicole de France. Aujourd'hui, de nombreux étangs ont gardé cette vocation et sont exploités de manière extensive. La vocation touristique « des étangs réservoirs » s'est affirmée au fil des ans. Cependant, les étangs ont suivi des voies de développement différentes.

La région du Stock est celle qui a subi le plus de dommages. En dehors des rives boisées, toutes les berges accueillent des habitations secondaires ou principales. La privatisation des berges a rendu l'accès au plan d'eau impossible. L'absence d'un schéma d'aménagement global et d'un minimum de règles architecturales a conduit à dénaturer les paysages et l'environnement de l'étang du Stock.

L'étang de Mittersheim a lui aussi connu un développement touristique important (campings), mais conserve encore une partie forestière très naturelle.

L'étang de Gondrexange a été plus préservé du fait de l'interdiction de la navigation à moteur et de la maîtrise foncière (présence de nombreux boisements).

Les constructions d'architecture disparates, la colonisation des berges, consommatrice d'espace tendent à appauvrir la diversité écologique et banaliser les paysages. Un mode d'hébergement individuel consommateur d'espace n'est sans doute pas la solution à privilégier.

Il est essentiel, de maintenir les qualités écologiques et paysagères des étangs, socle de l'attractivité du site. Le développement touristique ne doit pas se faire au détriment des atouts paysagers et environnementaux, ceux-là même qui ont fait naître l'engouement pour ces sites.

Afin d'éviter une pression trop forte sur les milieux naturels, tout en permettant l'accès aux étangs, des circuits devraient être matérialisés. Ils canaliseront ainsi les visiteurs. Pour ce faire, une réflexion sur la hiérarchisation de zones plus ou moins sensibles et leur capacité à soutenir une pression touristique, même limitée, est à mener.

DES POTENTIALITÉS À DÉVELOPPER GRÂCE AU TOURISME

LES CANAUX : TÉMOINS D'UNE INDUSTRIALISATION

Au XIXe siècle, l'essor de l'industrie a entraîné la création de nombreuses voies navigables pour assurer le transport de chargements lourds. En Lorraine, la construction du canal de la Marne au Rhin a conduit à la création du canal des Houillères de la Sarre, voie de communication indispensable pour le transport de la houille extraite en Sarre vers l'Alsace et la Lorraine.

Construit de 1861 à 1866 le canal des Houillères de la Sarre traverse les grands étangs de Mittersheim, Stock et Gondrexange ainsi que de grands massifs forestiers.

Aujourd'hui, les canaux ne sont plus au gabarit européen, et le trafic marchand décline. En revanche, le tourisme de plaisance se développe sur les canaux et les étangs qu'ils traversent. De même les diversités biologiques et paysagères sont aujourd'hui recherchées par les touristes. Elles sont à part entière agents de développement touristique.

METTRE EN VALEUR L'EAU DANS LE PAYSAGE

Les étangs et les canaux sont des éléments majeurs du Pays des Étangs. Toutefois, ils sont peu visibles depuis les routes et leur faible mise en valeur ne permet toujours pas de se rendre compte de leur présence.

Faire découvrir et apprécier le Pays des Étangs passe par **l'accessibilité visuelle ou physique de l'eau**, élément majeur du paysage, voici quelques suggestions :

- Des alignements d'arbres dans les espaces ouverts matérialisent un canal, l'accompagnent et offrent de l'ombrage aux promeneurs.
- L'aménagement de sites avec des points de vue sur les étangs, les canaux, les villages... est souhaitable afin d'éveiller la curiosité des voyageurs et les inviter à pénétrer dans ce coin de nature préservé.
- Une complémentarité entre les espaces privés et publics permettant de faire découvrir les paysages au plus grand nombre est à trouver.
- La valorisation des liaisons entre les étangs, les canaux et l'arrière pays par un réseau de sentiers (chemins de halage...) est recommandée.
- Autour des villages se greffe un réseau de voies ramifié et hiérarchisé en étoile. Ces voies permettent de découvrir les paysages environnants. Cette particularité est d'intérêt pour le développement de la randonnée. Il est important de préserver un réseau de sentier cohérent qui relie les villages entre eux.

Le développement économique et la préservation des milieux naturels apparaissent ainsi naturellement conciliables et complémentaires.
C'est un « tourisme durable » qu'il est souhaitable de développer : un développement durable concilie les enjeux environnementaux, sociaux et économiques. Une approche globale du territoire est essentielle, afin de développer et faire découvrir les richesses écologiques, paysagère et culturelle des étangs, en relation avec le secteur des canaux de la Marne au Rhin et de la Sarre. La mise en place d'une politique foncière à l'échelle intercommunale est peut-être un moyen d'y parvenir. Des villages accueillants, la mise en valeur de sites, des offres de services sont également les conditions sine qua non de réussite du développement.

Canal de la Marne au Rhin

Port de Lagarde : étape pour le touriste fluvial

P. 04 LA GÉOMORPHOLOGIE DU PAYS DES ÉTANGS

P.06 LES MILIEUX NATURELS

P.08 L'EAU ET SES MILIEUX ASSOCIÉS

P.10 LES STRUCTURES VÉGÉTALES

P.12 LE BÂTI → LES IMPLANTATIONS DE VILLAGES

P.14 → LES STRUCTURES DE VILLAGES

P.16 → LES ÉVOLUTIONS DES VILLAGES : EXEMPLES ET RECOMMANDATIONS

P.20 DES POTENTIALITÉS À DÉVELOPPER GRÂCE AU TOURISME

Parc naturel régional de Lorraine

RUE DU QUAI . BP 35 . 54702 PONT-À-MOUSSON CEDEX
TÉLÉPHONE 03 83 81 67 67 . TÉLÉCOPIE 03 83 81 33 60
www.pnr-lorraine.com
pnr-lorraine@pnr-lorraine.com

CONCEPTION - MICHEL DEMMER
TEXTES : CATHERINE DELANNOY (PNRL) - MICHEL DEMMER
CRÉDIT PHOTOS : PNRL - R. HUMBERT - A.BERTON ET M.RAUCH
IGN BD CARTO® - LSU N°2003 - CUFX - 0013. COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES
IGN BD ORTHO® - LSU N°2001 - CUFX - 0093. COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES
IGN SCAN 25® - LSU N°1998 - CUFX - 0012. COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES
© PNRL TOUS DROITS RÉSERVÉS . NOVEMBRE 2004

mdc - marketing et communication 03 83 81 90 80